

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

DELIBERATION N°CP2024-07/4/30 DOSSIER N°6238	SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SPORTS 2023-2027 : APPEL A PROJETS 2024 - SAVOIR ROULER A VELO
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Franck FOULON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SPORTS 2023-2027 : APPEL A PROJETS 2024 - SAVOIR ROULER A VELO



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N° 12/03/28 du Conseil Départemental en date du 16 décembre 2022,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-07/4/30 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide de prendre acte de la mise en œuvre de l'appel à projets 2024 au sein du « Schéma départemental du Sport 2023-2027 », visant à contribuer au déploiement des apprentissages dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo.

Pour rappel :

Contexte de l'Appel à Projets 2024 :

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) a été lancé en avril 2019 par l'État, dans le cadre du plan vélo et mobilités actives. Ciblé sur la tranche d'âge 6 à 11 ans, son objectif vise à développer l'usage du vélo en France et permettre aux enfants de devenir plus autonomes à vélo en sécurité (notamment en vue de l'arrivée au collège) par l'acquisition de compétences, via la réalisation de 3 blocs de formation (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo) d'une durée totale de 10 heures minimum.

Impliqué depuis 2021 dans le dispositif en contribuant à la tenue d'une journée départementale SRAV (Guéret en 2022, Evaux-les-Bains en 2023, La Souterraine en 2024) réunissant à chaque édition entre 250 et 300 enfants en lien avec les acteurs du territoire, le Conseil départemental souhaite encourager le développement de cet apprentissage intégré au sein du Schéma départemental du Sport 2025-2027.

Pour cela, une expérimentation est proposée au titre de l'année scolaire 2024-2025 en direction des élèves de 6ème des collèges du Département pour leur permettre d'être formés aux 3 blocs (Un budget maximum de **15 000 €** sera mobilisé sur les crédits 2024 votés, pour la Direction Collèges, Jeunesse et Sports).

Une attestation est délivrée aux élèves ayant réussi la formation, par des personnels diplômés et agréés. Ceux-ci se sont coordonnés pour organiser les interventions et faciliter ainsi le déploiement du SRAV.

A noter enfin que cette action contribuera également au financement des postes salariés au sein des associations concernées du territoire (Comité départemental de Cyclisme/Cercle Cycliste Mainsat-Evaux, Creuse Oxygène, Comité départemental UFOLEP, USEP, Recyclabule notamment).

« Génération Vélo » est un programme de financement éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE) destiné à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Il vise à faciliter la mise en place des formations. Une participation à hauteur de 50% des coûts de formation sera demandée par le Conseil départemental à cette structure, soit **7 500 €** maximum.

Contenu de l'Appel à Projets 2024 :

Thème :

Expérimentation au titre de l'année scolaire 2024-2025, à l'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) au sein des collèges du département de la Creuse.

Contenu :

Réalisation de cycles de formations (les 3 blocs en intégralité) auprès des élèves de 6ème des collèges du département de la Creuse, en vue d'acquérir l'attestation au Savoir Rouler à Vélo.

Intervenants : les personnels qualifiés et formés des structures du département de la Creuse.

Période de l'action : entre septembre et décembre 2024.

Public cible : élèves de 6ème des collèges du département de la Creuse.

Lieu : sur les communes des 18 collèges du département de la Creuse.

Montant de l'aide du Conseil départemental : financement intégral des cycles de formation (les 3 blocs) pour les collèges et groupes retenus.

Une demande de prise en charge à hauteur de 50% sera effectuée par le Conseil départemental auprès de Génération Vélo.

Pièces à fournir :

Un courrier du collège - visé du Chef d'établissement - sollicitant un ou plusieurs cycles de formation
Commission Permanente du 05/07/2024 - Dossier n°6238

« Savoir Rouler à Vélo ». Le nombre d'enfants devra être précisé pour permettre de constituer les groupes.

Calendrier :

- Rapport en Commission permanente du 5 juillet 2024 (présentation de l'expérimentation) ;
- Lancement de l'appel à projets auprès des collègues : 2 septembre 2024 ;
- Date limite de dépôt : 23 septembre 2024 (3 semaines) ;
- Sélection et attribution : entre le 24 et le 27 septembre 2024 ;
- Réalisation des blocs de formation (octobre et novembre 2024) ;
- Rapport en Commission permanente du 8 novembre 2024 (vote subventions) ;
- Réalisation des attestations (novembre/décembre 2024) ;
- Versement des subventions et demande de subventions auprès de GÉNÉRATION VÉLO : décembre 2024.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET